Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900302-20260428-CM202600412-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 28 avril 2026

Date de convocation :16/04/2026
Date d'affichage :16/04/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 27
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frank COCAIGN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Frank COCAIGN – Sophie AUTRET – Eric LE DUFF – Stéphanie DOUGUET – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO - Paul GOARANT - Olivier LE BIHAN – Vanessa MAILLET – Anaïs XAVIER – Julien LE BRUN – Jean-Michel BRIS - Natalia DELACOURCELLE — Lisa KERBRAT – André MILIN – Isabelle BLOCH – Sébastien LE LEZ – Aurélie RIOU — Jean-François SALAUN – Sylviane LETTY - Philippe BOREL – Laura MILIN – Jean-Claude LE BOULC'H – Sandra PAUGAM – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON-DE BIE – Georges LE STUM
à l'exception de : - - - -
Procurations :
Marlène ILHEU pour Jean-Michel BRIS (à partir de 19h30)
Sébastien LE LEZ pour Julien LE BRUN

Isabelle BLOCH a été élue secrétaire de séance.

1-2 Affectation du résultat Budget Commune 2025

Le Compte Administratif ayant été adopté, Stéphanie DOUGUET, Adjointe aux Finances, rappelle le résultat de clôture du Compte Administratif de la Commune en 2025 :

En section de Fonctionnement, les comptes sont les suivants :

Année N :	
-dépenses :	3 700 926,47 €
-recettes :	3 947 329,91 €
solde positif année N :	+ 246 403,44 €

Pas de report à nouveau de l'année N-1 (le solde positif de la SF au CFU 2024 a été affecté au besoin de financement de la SI au BP 2025)

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900302-20260428-CM202600412-DE

En section d'Investissement, les comptes sont les suivants :

Année N :	
-dépenses :	1 618 874,68 €
-recettes :	1 313 407,00 €
solde négatif année N :	- 305 467,68 €
Compte tenu du solde positif de l'année N-1 :	+ 72 709,45 €
Résultat négatif :	- 232 758,23 €
Corrigé des restes à réaliser 2025 :	
En dépenses :	*- 181 438,91 €*
En recettes :	*+ 215 000,00 €*

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat positif de Fonctionnement au CFU 2025 d'un montant de + 246 403,44 € sera affecté, au BP 2026, en totalité en réserves au compte 1068 (Section d'Investissement - recettes).

Le résultat négatif en Investissement d'un montant de -232 758,23 € sera inscrit au compte 001 (déficit antérieur reporté).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat décrite ci-dessus.

MAIRIE de CLEDER
29233 (Finistère)

Fait à CLEDER, le 29/04/ 2026
Pour extrait certifié conforme

Frank COCAIGN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication